Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CEE) Nº 2082/92 DU CONSEIL

du 14 juillet 1992

relatif aux attestations de spécificité des produits agricoles et des denrées alimentaires

(JO L 208 du 24.7.1992, p. 9)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 509/2006 du Conseil du 20 mars 2006	L 93	1	31.3.2006

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1992R2082:20040501:FR:PDF